



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 12 OCTOBRE 2009

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 6 octobre 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 19 octobre 2009

STADE DE SAINT-LIGUAIRE ET STADE
MUNICIPAL AVENUE DE LA ROCHELLE -
CONSTRUCTION DE VESTIAIRES - AVENANT
N° 1 AUX MARCHÉS DE TRAVAUX DES LOTS
N° 4, 6 ET 8

Accusé de réception de la préfecture en date du
mercredi 14 octobre 2009

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Michel PAILLEY - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - Mme Françoise BILLY - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Maryvonne ARDOUIN -

Secrétaire de séance : M. Jacques TAPIN -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Josiane METAYER donne pouvoir à Jean-Louis SIMON
- Emmanuelle PARENT donne pouvoir à Julie BIRET
- Elsie COLAS donne pouvoir à Guillaume JUIN -

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 OCTOBRE 2009

DELIBERATION D20090471

PATRIMOINE BATI ET MOYENS

STADE DE SAINT-LIGUAIRE ET STADE MUNICIPAL AVENUE DE LA ROCHELLE - CONSTRUCTION DE VESTIAIRES - AVENANT N° 1 AUX MARCHÉS DE TRAVAUX DES LOTS N° 4, 6 ET 8

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :
Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire
Après examen par la commission municipale compétente,

La délibération du Conseil Municipal du 23 mars 2007 a approuvé le programme de construction de vestiaires dans le stade de Saint-Liguair et le stade municipal avenue de La Rochelle.

La délibération du Conseil Municipal du 21 septembre 2007 a autorisé Monsieur le Maire à signer les marchés de travaux à intervenir.

En raison d'adaptations techniques à la demande de la Fédération de Football et d'aléas de chantiers, des travaux complémentaires ont été chiffrés.

Conformément aux règles applicables aux marchés publics, les modifications des prestations initiales nécessitent l'établissement d'avenants.

Le montant des marchés concernant les vestiaires des stades de Saint-Liguair et de l'Avenue de La Rochelle est modifié de la manière suivante :

N°	LOTS	ENTREPRISES	MARCHES EN € HT (toutes tranches confondues)	MARCHE EN € TTC	AVENANTS		MONTANT TOTAL MARCHE + AVENANT EN € TTC
					EN € TTC	%	
4	Menuiseries Aluminium	ROBIN	116 018,60	138 758,24	998,66	+ 0,72	139 756,90
6	Carrelage Faïence	NAUDON PENOT	133 226,49	159 338,88	1 190,62	+ 0,75	160 529,50
8	Plomberie Sanitaire	PUAUD	53 162,93	63 582,86	2 981,68	+ 4,69	66 564,54

Les dépenses correspondantes sont imputées sur les crédits inscrits au Chapitre 42009001, sous-fonction 4121, compte 21318.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver les avenants n° 1 pour les lots n° 4, 6 et 8 ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer ces avenants de travaux n° 1.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 45
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 0

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL